

Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE JUIN 1991

Lettre n° : 17 Avril 1991

La plus grande partie de la soirée a été consacrée à la question des rapports entre les régions et l'association : qu'est-ce que les membres résidant en province attendent de l'association et de leur inscription dans cette association ?

Indication en avait déjà été donnée lors de l'A.G. de Mars, les différentes régions géographiques se situent en des points assez différents, tant en ce qui concerne le niveau d'organisation, le nombre de participants ou de membres que Par rapport aux travaux réalisés localement dans les registres de l'enseignement et de la transmission : les réponses à la question de ce qui est attendu de l'association s'en trouvent sensiblement modifiées.

Plusieurs constats s'imposent

- Le travail en province fonctionne le plus souvent sur un mode interassociatif Je fait, et cela d'emblée : la "démographie" l'impose et le rend possible. Paradoxalement, cette situation, riche d'échanges et de confrontations, rend parfois peu perceptibles, voire étrangers ou incompréhensibles, les enjeux et difficultés qui secouent la construction de "l'interassociatif psychanalytique".

- Dans un certain nombre de régions, peut-être toutes, des psychanalystes fonctionnent comme "didacticiens" de fait : c'est dire que des analysants viennent à s'engager dans la pratique de l'analyse, non seulement sans relation avec une association nationale, mais sans jamais être passés par Paris pour ce qui concerne leur formation : ils ont trouvé sur place analyse, contrôles,

34, RUE HAW . 75014 PARIS . 43272929

2

enseignements. Cela est récent pour certaines régions, mais le mouvement général s'accroît dans ce sens.

- Des associations régionales ou groupes de travail régionaux organisent des lieux de travail, des journées d'études, des publications. Certaines régions n'excluent pas de pouvoir assurer, dans un proche avenir, le fonctionnement de dispositifs ou de procédures qui n'avaient lieu jusque là que dans la capitale et dans le cadre de l'association nationale (admission, passe, dispositifs sur les Dratiques). D'autres régions, au contraire, attendent essentiellement de l'association nationale qu'elle accomplisse ces tâches, excluant elles-mêmes de le faire pour des raisons de secret, de discrétion, voire de risques "endogamiques".

- Même si dans telle ou telle région, plus nombreuse et plus organisée depuis plus longtemps (le Midi), le rattachement à la dimension nationale tend à s'amenuiser, l'association CCAF constitue pour la plupart des provinciaux à la fois une adresse et un lieu, pour les praticiens, groupes ou cartels locaux, lieu qui peut occuper une fonction de réveil, le décentrement ou de mise au travail, voire de garantie. L'inscription institutionnelle garde un poids qui constitue l'association comme un point de repère, solide et exigible, dont la consistance ne serait pas véritablement en question l'association fonctionne (fût-ce mal) et elle doit continuer à soutenir les enjeux dont elle est le représentant et qui ont présidé sa fondation : ainsi du refus (dans le Centre-Ouest) de voir les CCAF s'engager dans le sens d'une procédure d'habilitation et de constitution d'une liste d'analystes parce qu'elle y perdrait ce qui fait sa spécificité et le fil de sa tentative d'institution pour la psychanalyse.

L'accent est généralement mis sur le dynamisme des travaux en province qui semble beaucoup moins pâtre des empêchements et inhibitions souvent relevés dans les rencontres parisiennes, même si. le risque est mentionné de la constitution de chefferies ou féodalités locales.

Que comporte alors le fait de s'associer nationalement ? S'agit-il, pour les provinciaux - individus ou groupes -, d'une inscription institutionnelle ou d'une inscription instituante ?

Ici apparaît un certain déphasage entre les questions abordées en province et celles posées à Paris lors des débats préparatoires à l'A.G. de Juin 91, déphasage qui concerne les enjeux de la refondation.

Quelles exigences entraîne, pour tous les membres de l'association, le vœu de poursuivre et soutenir aujourd'hui les enjeux fondamentaux des CCAF ?

A cette question, les réponses qui viennent des provinces sont plutôt perçues dans le sens d'une réaffirmation à l'identique accompagnée du dépoussiérage rendu nécessaire après 8 ans de fonctionnement, alors qu'à Paris, le débat porte davantage sur les modifications indispensables pour redéfinir les enjeux de l'association en fonction des changements intervenus depuis 83, dans la situation de la psychanalyse en France et à l'étranger, dans son rapport au social, et à l'intérieur même des CCAF.

Les provinciaux ont leurs lieux de travail et décharges en province, le déplacement à Paris s'impose de moins en moins sur ce point. Qu'est-ce qui fonde -(,ou peut fonder - le rattachement de ces lieux aux CCAF ? Si l'on exclut que l'association puisse n'être qu'une garantie - ce qui la réduirait à la même fonction imaginaire que la liste d'analystes. Il s'agit de redéfinir non seulement les modes de participation des provinciaux à la vie associative nationale, mais aussi le rôle et la responsabilité des groupes provinciaux dans la définition et le soutien d'enjeux pour le psychanalyse qui fondent la spécificité des CCAF.

Il dépend donc aussi des provinciaux que l'association nationale ne soit pas une association régionale (parisienne). La délégation attend des textes et propositions dans ce sens, au cours du mois de mai.

Pour la Delegation,
Bernard BREMOND